



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
14 juin 2011
Français
Original: anglais

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Trente-quatrième session

Bonn, 6-16 juin 2011

Point 12 de l'ordre du jour

Coopération avec d'autres organisations internationales

Coopération avec d'autres organisations internationales

Projet de conclusions présenté par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a accueilli avec satisfaction le document d'information¹ établi par le secrétariat pour présenter brièvement les activités de coopération et les efforts des entités des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales visant à contribuer aux travaux entrepris au titre de la Convention.
2. Le SBSTA a pris note de l'orientation donnée aux activités et initiatives de coopération lancées par le secrétariat avec l'appui du système des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales pour assurer la mise en œuvre effective de la Convention.
3. Le SBSTA a aussi pris note des déclarations que les représentants des secrétariats de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ont faites sur leurs activités et leurs efforts visant à faire face aux changements climatiques et sur leur contribution aux travaux entrepris au titre de la Convention.

¹ FCCC/SBSTA/2011/INF.3.